

IMPLANTOLOGIE

Carte Blanche Partenaires lance un appel à partenariat auprès des omnipraticiens et des implantologistes

La plateforme de services santé annonce le lancement de son offre en implantologie pour janvier 2021 et appelle les omnipraticiens et implantologistes à rejoindre le partenariat Carte Blanche. A terme, ce seront près de 12,5 millions d'assurés qui pourront accéder aux services des partenaires Carte Blanche.

Un partenariat basé sur l'expertise et la qualité

Connu et reconnu pour son partenariat auprès des chirurgiens-dentistes (plus d'1 praticien sur 5 en France¹), Carte Blanche propose aujourd'hui une offre dédiée à l'implantologie. Guidé par la volonté de réunir une communauté de professionnels de santé autour du même intérêt, ce partenariat permettra d'assurer des soins de gualité à plus de 12,5 millions de patients.

« Toutes les candidatures sont les bienvenues, que vous soyez omnipraticien ou implantologiste, précise Jean-François TRIPODI, Directeur général de Carte Blanche Partenaires. L'expertise des praticiens et la pratique clinique avancée sont nos 2 critères principaux d'adhésion ».

Un modèle qui a fait ses preuves

Depuis près de 20 ans, Carte Blanche Partenaires noue des partenariats avec les professionnels de santé, dans un esprit d'ouverture et de valorisation de l'exercice de ses membres.

Les grands principes du partenariat en Implantologie sont sans ambiguïté :

- La possibilité de conserver une haute qualité de soin,
- La garantie du règlement direct et rapide de la part complémentaire des honoraires par plus de 40 complémentaires santé clientes,
- Une gestion simplifiée par la prise en charge dématérialisée de tous les actes des traitements implantaires.

La reconnaissance des laboratoires

Avec l'appui des laboratoires de systèmes implantaires, Carte Blanche a pu développer l'offre la plus large et la plus complète possible : « L'objectif est de garantir à tout praticien partenaire la liberté de choisir ses propres systèmes implantaires. Afin d'accompagner nos futurs partenaires praticiens nous avons signé, en ce sens, des accords avec les principaux laboratoires d'implantologie, qui ont été convaincus par notre proposition. » souligne Jean-François TRIPODI.

Faciliter l'accès à des soins de qualité à des millions de Français

En ouvrant un partenariat en Implantologie, Carte Blanche Partenaires répond à l'évolution des besoins de ses bénéficiaires « La mission de Carte Blanche Partenaires est de garantir un accès à des soins de qualité à des millions de Français, tant sur le plan géographique que financier. Ce partenariat « Implantologie » démontre que nous sommes à l'écoute de besoins spécifiques et que nous intégrons le parcours de santé des patients en leur proposant une prise en charge globale » conclut Jean-François TRIPODI.

¹ Source: Carte Banche Partenaires – septembre 2020



Adhésion: mode d'emploi

Les praticiens souhaitant devenir partenaires Carte Blanche sont appelés à adhérer en ligne à l'adresse suivante :

https://pec.carteblanchepartenaires.fr

entre le mardi 8 septembre et le vendredi 18 décembre 2020 minuit.

Le partenariat est ouvert à tous les omnipraticiens et implantologistes exerçant sur le territoire français, ainsi qu'aux professionnels de santé membres du partenariat Dentaire Carte Blanche.

Les prises en charge des patients débuteront dès le mois de janvier 2021.

À propos de Carte Blanche Partenaires

Expert en services santé innovants pour ses clients organismes complémentaires santé, Carte Blanche Partenaires est un pivot de la relation entre complémentaires santé, assurés et professionnels de santé avec pour objectif de faciliter l'accès à la prévention et aux soins pour les bénéficiaires tout en gérant la maîtrise des dépenses de santé. Carte Blanche Partenaires intervient dans le domaine des réseaux de professionnels de santé et de l'accompagnement santé avec un réseau de plus de 190 000 partenaires. www.carteblanchepartenaires.fr